

Compte-rendu de la neuvième réunion du Comité Social et Economique (CSE).

La neuvième réunion ordinaire a eu lieu le lundi 16 novembre 2020 à 13h30 en visioconférence en présence de :

Mme. Frédérique ROYER (Chef comptable)

Mme. Laure VIGNAL (Présidente)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire, Délégué syndical CFE-CGC)

M. Patrick DURAND (consultant extérieur invité)

Ont été déroulés les différents thèmes figurant à l'ordre du jour :

1- Validation du Procès verbal de la réunion précédente du 10/09/2020 :

Après discussions et quelques aménagements, le PV est validé.

2- Mouvements de personnel et projets de recrutement :

Départs :

Jacques REHLINGER le 28/10/2020 (service commercial)

3- Point sur la situation économique au 31/10/2020 et conséquences sur l'emploi :

Frédérique ROYER nous communique les chiffres suivants :

Prise de commande mensuelle : 2 299 042€ (à comparer à 2 027 611€ au 31/10/2019), soit une variation de +13,39%.

Prise de commande cumulée depuis le début de l'année : 15 245 806€ (à comparer à 18 281 677€ au 31/10/2019), soit une variation de -16,61%.

Chiffre d'affaire mensuel : 1 740 203€ (à comparer à 2 003 873€ au 31/10/2019), soit une variation de -13,16%.

Chiffre d'affaire cumulé depuis le début de l'année : 16 167 915€ (à comparer à 19 719 391€ au 31/10/2019), soit une variation de -18,01%.

Le taux de marge annuel cumulé à fin octobre est en recul d'un point environ.

En ce qui concerne les conséquences sur l'emploi, Patrick DURAND nous précise qu'en l'état des informations dont il dispose, il maintient l'objectif d'alléger la masse salariale de 7 personnes et que cela ne devrait pas aller au-delà.

4- Point sur la proposition de départs volontaires :

A ce jour 4 candidatures au départ sont étudiées dans le détail.

La direction nous précise qu'il faut donc commencer par traiter et valider ces dossiers, tout en effectuant une relance de l'appel à candidat pour les 3 postes complémentaires envisagés, à trouver de préférence avant la fin de l'année.

Il est rappelé aux différents candidats que la direction n'est pas fermée à d'éventuelles bonifications incitatives.

Patrick DURAND nous précise qu'il n'y a pas d'autre piste pour l'instant, pour l'équilibre des comptes de la société.

5- Chômage partiel : point sur les taux de répartition des salariés et évolution des taux d'indemnisation après le 1^{er} novembre :

Il nous est rappelé que le recours au chômage partiel permet :

- L'adaptation au potentiel de travail
- La diminution des charges au regard de la diminution de l'activité constatée.
- La préservation de l'emploi.

Le CSE évoque une tendance positive à la reprise vers le plein emploi ces derniers mois, mais s'interroge sur certains profils comme Patrick AUBRY, qui reste à 3 demi-journées par semaine depuis plusieurs mois.

Il nous est précisé que l'activité formation étant limitée par la crise sanitaire, cela a mené à cette situation.

Le CSE se permet de rappeler que l'activité formation n'est qu'une partie de l'activité de PAA, et que par ailleurs celui-ci dispose de capacités qui pourraient certainement être utilisées à autre chose.

Il nous est précisé qu'un point sera à nouveau effectué avec son responsable.

En ce qui concerne les taux d'indemnisation qui devaient initialement être minorés au 1^{er} novembre, cette baisse a été annulée par le gouvernement Français avec l'annonce du second confinement, et les taux restent inchangés.

6- Tour d'horizon des mesures sanitaires mises en œuvre dans les différentes agences et pour les personnels itinérants :

La société suit les préconisations du gouvernement et a placé les personnels qui pouvaient l'être en télétravail sur les différents sites.

L'agence de MAISONS-ALFORT est fermée.

Seuls Pascal BRUSCHINI et Marc TOUROS sont présents à l'agence de MARSEILLE dans des bureaux séparés.

Au siège Social de SAINTE SAVINE, les personnels restant exercent leurs fonctions dans un environnement sécurisé en favorisant des bureaux isolés, dans le respect des procédures et des gestes barrière.

7- Quels sont les axes d'utilisation du PGE et selon quel agenda ?

Patrick DURAND nous redit que l'objectif est de ne surtout pas l'utiliser, car sinon il deviendrait une dette qu'il faudrait rembourser un jour.

Il nous précise qu'il a cependant quelque peu assoupli sa position, et qu'il accepte dorénavant qu'il puisse servir à financer par avance et moyennant escompte des matériels déjà vendus.

L'utilisation faite dans ce cadre est suivie et compensée dès le paiement du client final.

8- Le projet de migration de l'ERP vers la V12 est-il toujours d'actualité, et s'il l'est quel est le planning envisagé ?

Patrick DURAND nous précise que le passage à la V12 est enclenché.

La première phase se traduira par l'arrivée de nouveaux serveurs fin 2020.

Puis l'implantation du logiciel aura lieu début 2021 en phase de test, ce qui permettra d'établir un programme de travail sur 2021. Les deux versions cohabiteront pendant cette phase.

9- Possibilité d'augmentation de la valeur des tickets restaurants :

Marie-Laure KHASSANI présente un projet d'augmentation de la valeur des tickets restaurants (TR) de 4 à 6€, cette valeur n'ayant pas évolué depuis des années, et afin de mieux coller à la réalité du marché.

Elle précise que ce serait une manière de récompenser les salariés des efforts effectués, et propose la dématérialisation afin de limiter les coûts de traitement pour la société, ce qui pourrait compenser au moins partiellement cette augmentation.

Laure VIGNAL nous précise que sur le principe elle serait OK, mais que dans l'optique de réduction des coûts dans laquelle nous nous trouvons depuis des mois, le contexte n'est pas adapté.

Patrick DURAND confirme que l'heure est à l'économie. Et que donc sur le principe cette augmentation serait possible à condition de trouver une source d'économie du même montant (20 000€ environ).

Frédérique ROYER nous précise quand à elle que la dématérialisation pourrait être à double tranchant pour les salariés car l'utilisation de la carte ne serait pas aussi universelle que les tickets restaurants. Cependant cette dématérialisation simplifierait effectivement la gestion. Elle va de nouveau étudier la question.

En ce qui concerne la diffusion des TR actuels, Laure VIGNAL propose que les salariés qui en auraient besoin puissent venir les chercher au siège en dehors des heures de travail. Ce point sera également étudié.

10- Proposition de renouvellement du contrat d'assistance juridique auprès du cabinet ATLANTES :

Le CSE propose le renouvellement du contrat d'assistance juridique que nous avons négocié l'an dernier avec le cabinet ATLANTES.

Ce contrat, d'un montant annuel de 1510€ HT doit être voté en réunion ordinaire.

Le contrat est reconduit à l'unanimité de votes.

11- Mise à jour de l'organigramme (service QSE) :

Il nous est présenté oralement un projet de modification de l'organigramme suite à l'audit ISO9001 du département services et qui doit être présenté la semaine prochaine à l'auditeur.

Cette modification ne concernerait à priori que la partie services et prévoit la nomination de Jennifer RODARI en tant que responsable QSE et de Mathilde PERRIN en tant qu'assistante.

Après discussions, le CSE émet un avis réservé dans l'attente de précisions et d'éléments complémentaires.

En effet, la personnalité et la qualification de l'intéressée nous paraissent sujettes à débat.

Après nos réserves, Patrick DURAND nous précise qu'il n'appartient pas au CSE de voter pour désigner le salarié amené à remplir cette fonction.

Le CSE rappelle qu'il est amené à donner un avis.

12- Questions diverses :

- **Noël 2020** : dans l'incertitude liée au COVID-19, il est malheureusement presque certain qu'il ne sera pas possible d'organiser de pot de Noël, ni au siège ni dans les agences. Dans ce contexte, les membres du CSE précisent que s'il faut envoyer les cadeaux non seulement pour les commerciaux comme d'habitude, mais pour l'ensemble des salariés, la logistique sera donc plus lourde. Nous demandons donc l'autorisation de pouvoir revenir au siège séparément et par demi-journée afin de pouvoir y faire face. Laure VIGNAL nous confirme son accord, dans le respect des procédures et des gestes barrière. A noter que pour le choix des cadeaux, un formulaire sera envoyé aux salariés.
- **Planning Hebdomadaire** : le CSE pose la question de la possibilité de modifier légèrement le tableau de présence hebdomadaire afin d'y indiquer, en plus des demi-journées travaillées, si celle-ci ont lieu en télétravail. L'idée est de faire quelque chose de simple, en utilisant par exemple un T pour Télétravail en lieu et place de la croix habituelle. Laure VIGNAL nous précise que cette possibilité sera étudiée et mise en place si elle ne complique pas trop la réalisation de ce tableau.
- **Indemnité Box internet** : le CSE remonte l'interrogation de certains commerciaux concernant la participation de la société au remboursement partiel de leur offre internet. Frédérique ROYER nous précise que la règle est simple (remboursement de la valeur de l'abonnement – réduction de 5€ pour utilisation personnelle) et que le solde de la seconde moitié de 2019 et de l'année 2020 a été viré en septembre dernier.
- **Comptes-rendus CODIR** : le CSE interroge à nouveau sur le peu d'informations en provenance du CODIR vers les salariés. Il nous est répondu que s'il n'y a pas plus de communications c'est tout simplement que cela n'est pas nécessaire. Il nous est également redit que l'un des maillons essentiels de la diffusion de l'information vers les salariés est le CSE.

La réunion a pris fin à 16h20